

Mardi 28 juin 2011

8 h 30 - 10 h 00

CEPII (CENTRE D'ETUDES ET D'INFORMATIONS INTERNATIONALES)
Salle Grenelle
113, rue de Grenelle - 75007 Paris

Réunion

PPP (Partenariats Public Privé) et croissance en Europe

Cette séance sera présidée par **CHRISTOPHE DESTAIS**
Directeur-adjoint, CEPII ; Administrateur-délégué, Club du CEPII

Les Partenariats Public-Privé (PPP) reprennent l'idée ancienne de 'concession de service public' au travers de laquelle une collectivité publique confie à un tiers privé la mise en œuvre d'un projet d'intérêt général.

Ils s'appliquent désormais à de nombreux domaines : transports, éducation, loisirs, santé, défense, immobilier, énergie, haut débit et nouvelles technologies. Ils supposent de la part des entreprises une capacité à mobiliser des financements, souvent à construire les infrastructures et à les gérer de manière efficace. Les entreprises françaises ont joué un rôle important dans le fort développement que ce mode de gestion a connu depuis une vingtaine d'années.

Pour que les PPP constituent un outil efficace d'amélioration et de rationalisation des choix d'investissement et d'optimisation des performances, un certain nombre de conditions préalables doivent être réunies tant sur la délimitation de l'objet du partenariat, les modalités contractuelles de son déroulement que sur le choix du partenaire.

INTERVENANTS

LOUIS-ROCH BURGARD

Directeur général, Vinci Concession

STEPHANE SAUSSIER

Professeur de Sciences Economiques ; Directeur de la Chaire Economie des Partenariats Public Privé à l'Institut d'Administration des Entreprises de la Sorbonne

DANIEL VITRY

Professeur honoraire, Université Paris-II ; Economiste, responsable de la mission Universités, Caisse des Dépôts